

Mémoire prébudgétaire

Chambre de commerce du Canada

La productivité revêt une importance cruciale dans la performance de l'économie canadienne, et dans notre prospérité, parce que l'accroissement de la production par travailleur nous permet de relever les salaires réels et les niveaux de vie. La plupart des économies avancées ont connu une baisse de croissance de leur productivité depuis une décennie, et le ralentissement est particulièrement marqué au Canada, où la progression moyenne est inférieure à 1 % par an depuis 2009, ce qui a creusé un écart considérable entre le Canada et son voisin du Sud.

Plus que jamais, nous devons nous attacher à catalyser l'investissement et à améliorer notre capacité de production. Le Canada doit devenir une superpuissance de l'innovation pour créer de nouvelles technologies et des emplois chez nous. Nous devons augmenter l'investissement dans les compétences et l'éducation pour attirer plus de travailleurs dans des emplois mieux rémunérés. Enfin, les infrastructures sont cruciales, mais seulement si nous investissons dans des projets à fort multiplicateur de croissance comme le numérique, l'énergie et les transports.

1. Quelles mesures fédérales aideraient les Canadiens à être plus productifs?

La productivité du Canada dépendra dans une large mesure de notre capacité de trouver et de promouvoir des travailleurs ayant les compétences indispensables au succès des entreprises. Les écarts et les disparités de compétences rendent impossible la satisfaction des besoins croissants de certains secteurs de grande valeur et de croissance. Nous devons mieux aligner l'éducation et le développement des compétences sur les besoins des employeurs dans une économie du savoir.

Nous recommandons au gouvernement de :

1. Poursuivre l'amélioration de l'information sur le marché du travail (IMT) – Par le Forum des ministres du marché du travail, le gouvernement met sur pied un Conseil de l'IMT, qui constitue un grand pas en avant. Le gouvernement doit maintenant investir dans Statistique Canada, pour fournir au Canada les données les plus pertinentes et les plus utiles, et pour exploiter la nouvelle technologie et les nouvelles sources de données.
2. Voir à ce que les employeurs aient accès au talent international dont ils ont besoin en améliorant le programme Entrée express et l'assortissant de normes de service plus rigoureuses, comme une rétroaction plus détaillée sur les demandes et un droit d'appel, ainsi qu'une accélération du traitement des demandes.
3. Par la Stratégie en matière de compétences mondiales (SCM), poursuivre l'examen des graves problèmes de traitement et des caractéristiques rigides du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), qui bloquent l'accès aux travailleurs pour les employeurs. On devrait poursuivre l'expansion de ce programme en réponse aux pénuries du marché du travail à l'échelle du Canada et améliorer en même temps le programme PTET

de base pour assurer un service rapide à toutes les entreprises et leur donner accès à la main-d'œuvre.

4. Accroître l'apprentissage intégré au travail en incitant les employeurs à donner du travail à un plus grand nombre d'étudiants pendant leurs études postsecondaires, à tous les niveaux de l'enseignement supérieur et dans tous les domaines d'étude. Les mesures initiales du budget de 2017 pour trouver des placements sont un pas dans la bonne direction et il faudrait les multiplier pour donner accès à des placements aux étudiants dans tous les domaines d'étude et toutes les formes d'enseignement postsecondaire.
5. Élargir la Stratégie emploi-jeunesse d'EDSC pour équiper les jeunes des compétences numériques dont ils auront besoin plus tard. La connaissance des technologies numériques devrait être considérée comme une compétence essentielle à l'emploi.

2. Quelles mesures fédérales aideraient les entreprises canadiennes à être plus productives et compétitives?

FISCALITÉ

Le gouvernement du Canada devrait encourager l'entrepreneuriat et trouver des moyens d'aider plus de Canadiens à lancer leur propre entreprise. Malheureusement, le gouvernement prend l'orientation contraire en pénalisant les entrepreneurs pour contrer l'évitement fiscal. Une longue liste de mesures fiscales alourdit le fardeau des propriétaires de petite entreprise : report des réductions du taux d'imposition des petites entreprises, resserrement des règles concernant les sociétés de personnes, taxation des travaux en cours, et maintenant imposition du revenu hors exploitation dans une société et application du critère de responsabilité aux salaires et aux dividendes versés dans les entreprises familiales. Cela alourdit le fardeau administratif des nouveaux entrepreneurs, qui sont dissuadés de former des sociétés. Globalement, le niveau élevé de fiscalité pour les entreprises décourage l'investissement et la création d'emplois, et diminue donc le stimulant économique que le gouvernement s'efforce de mettre en place.

Nous recommandons au gouvernement d'analyser de nouveaux moyens d'améliorer la compétitivité fiscale de l'entreprise canadienne :

- 1) Annuler les efforts pour imposer le revenu hors exploitation à l'intérieur d'une société. L'avantage du report d'impôt est modeste, tandis que le fardeau administratif que représenterait l'imposition de ces fonds serait énorme. Ce n'est pas le temps de décourager les Canadiens de lancer leur entreprise.
- 2) Permettre aux entrepreneurs canadiens de payer des salaires et des dividendes aux membres de leur famille, sans charger l'ARC de soumettre les salaires et les dividendes à des critères complexes de raisonnabilité, sauf pour prévenir les abus.
- 3) Maintenir les réductions prévues des taux d'imposition des petites entreprises (qui ont été reportées en 2016) et porter le seuil de revenu de 500 000 \$ à 1 000 000 \$ pour inciter les petites entreprises à poursuivre leur croissance.

- 4) Permettre aux entreprises canadiennes d'amortir à 100 % les investissements qu'elles font dans l'année où elles les font pour une grande variété de catégories (machinerie de pointe, immobilisations, ordinateurs, matériel de télécommunications, câbles optiques, infrastructure de réseau de données) afin d'encourager un plus grand investissement du secteur privé en technologie.
- 5) Réduire le taux de cotisation à l'assurance-emploi (a.-e.) pour le ramener au taux d'équilibre sur sept ans, soit 1,49 \$. La Chambre de commerce du Canada salue les investissements en formation, mais estime que les cotisations sociales sont la plus mauvaise façon de les financer. La cotisation à l'a.-e. est une taxe sur l'embauche, qui augmente le coût de la création d'emplois. S'il y a un surplus au compte de l'a.-e., il faut abaisser les taux de cotisation.

INNOVATION :

Les dépenses de R-D du secteur public du Canada comptent parmi les plus élevées au monde et nous avons des universités et des collèges de premier plan qui font de l'excellente recherche, mais nous sommes déclassés dans la commercialisation des technologies nouvelles. Le programme d'innovation du Canada doit donc mobiliser le secteur privé et aider les entreprises à passer de l'idée au produit.

1. La Chambre de commerce du Canada recommande l'adoption d'un régime de « boîte de l'innovation » qui réduirait le taux d'imposition des sociétés pour le revenu tiré d'inventions brevetées et d'autres éléments de propriété intellectuelle rattachés aux produits, services et procédés innovateurs connexes, nouveaux ou améliorés qui auront été mis au point au Canada.

Par contraste avec un grand crédit d'impôt, comme le crédit pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RSDE), qui accorde un allègement fiscal général sur les activités de R-D, une entreprise qui aurait créé un brevet ou une nouvelle idée au Canada verrait les revenus qu'elle en tirerait imposés à un taux nettement moindre. Cela inciterait les entreprises à mener au Canada leurs activités rattachées à la propriété intellectuelle et à y installer les emplois de grande valeur associés au développement et à l'innovation au Canada.

2. Fournir de nouveaux capitaux aux institutions financières autochtones — Malgré le succès qu'elles ont démontré, le gouvernement fédéral n'a pas injecté de capitaux dans les IFA depuis 2011. Au cours de la décennie précédente, le gouvernement fédéral a fait en moyenne pour 4,1 millions de dollars par an en contributions en capital. L'absence de nouveau capital prêté a limité la capacité des IFA de fournir du capital aux entrepreneurs autochtones.

3. Construire une industrie du capital de risque hautement concurrentielle qui pourrait fournir le capital et l'expertise pour la création de sociétés de technologie d'envergure mondiale.

a) S'inspirer du crédit d'impôt à l'investissement de la Colombie-Britannique pour en faire un programme national

La Colombie-Britannique connaît du succès avec un programme validé qui donne aux investisseurs un crédit d'impôt remboursable de 30 %, à hauteur de 200 000 \$, dans les entreprises admissibles, soit un crédit d'impôt maximal de 60 000 \$ par investisseur. Selon une étude réalisée à l'Université de la Colombie-Britannique, pour chaque dollar de crédits d'impôt provincial consentis, les sociétés finissent par payer 2,92 \$ en taxes et impôts canadiens (taxes de vente, impôts sur le revenu et taxes et impôts des sociétés).

Le gouvernement fédéral devrait établir un crédit d'impôt remboursable de 15 % sur les sociétés en démarrage admissibles, qui serait doublé par les provinces. Un crédit d'impôt de 30 % à l'échelle du pays inciterait le monde des investisseurs providentiels à faire davantage.

b) Accorder une exemption d'impôt sur les gains en capital provenant du capital de risque

Les gains en capital provenant des comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) ne sont pas imposables, et cela stimule l'épargne-retraite. En accordant le même traitement au capital de risque, le gouvernement ferait du Canada une destination très intéressante pour les investisseurs. Parce qu'un si grand nombre d'investissements en capital de risque ne rapportent rien, il est crucial que ceux qui réussissent aient les rendements importants justifiant l'investissement dans les fonds de capital de risque.

c) Accroître l'investissement en capital de risque du gouvernement

Le Plan d'action sur le capital de risque (PACR) du gouvernement fédéral a connu de très bons succès parce que l'investissement gouvernemental doit susciter une contrepartie sous forme de financement de la part du secteur privé. Le gouvernement devrait doubler le montant de 800 millions de dollars pour le PACR (le porter à 800 millions de dollars) et envisager de plafonner à 6 % le rendement de l'investissement gouvernemental afin de stimuler les rendements reçus par les investisseurs en capital de risque du secteur privé. Cela améliore le rendement des investissements du secteur privé tout en augmentant le financement destiné aux entrepreneurs.

d) Investir dans les incubateurs

Les incubateurs d'entreprise appuient les entreprises en démarrage et les nouvelles sociétés en leur apportant des ressources et des services, comme du mentorat, du financement, du réseautage, de la formation et de l'espace de bureau, pour en accélérer

le développement. Les gouvernements devraient investir dans les incubateurs, qui sont un élément important de rapprochement des entreprises en démarrage, des sociétés arrivées à maturité et des établissements d'enseignement postsecondaire. Ces entités peuvent aider à favoriser les « grappes d'entreprises » qui accélèrent l'apprentissage et l'innovation.

4. Créer un bassin souverain pour les brevets

Le Japon, la Corée du Sud et la France se sont tous donné des fonds administrés par le gouvernement pour intervenir dans le paysage des brevets par l'acquisition, les licences, voire, à l'occasion, le contrôle d'application de brevets. Les entreprises canadiennes – plus de 98 % sont des PME – n'ont souvent pas de portefeuille de brevets ou les ressources financières pour offrir leurs brevets sous licence, de sorte qu'elles ne peuvent déployer certaines technologies et sont plus à risque de contentieux pour violation de brevet. Le modèle du fonds souverain pour les brevets peut mettre les technologies à disposition et aider à commercialiser la PI du Canada.

3. Innovations et certification de la sécurité

Encourager la protection de l'innovation canadienne sur un marché numérique par l'aide/appui pour une industrie de certification et d'incitation à l'initiative de l'industrie, afin d'incorporer des caractéristiques de sécurité par des crédits d'impôt et du financement ciblé.

COMMERCE

La capacité de croissance de la petite économie ouverte qu'est le Canada est tributaire du commerce international. Les exportations, les importations et les investissements étrangers créent et viabilisent des emplois dans nos collectivités, stimulent la concurrence et l'innovation et procurent aux familles des choix abordables sur le marché.

Le gouvernement devrait :

- 1) Aller de l'avant avec l'Accord économique et commercial global (AECG). Comme l'Accord doit être ratifié par les 27 États membres de l'Union européenne, le Canada devrait mobiliser des ressources pour sensibiliser les Européens aux avantages à tirer du commerce avec le Canada. Nous devrions aussi commencer à négocier un accord commercial avec le Royaume-Uni et poursuivre les discussions sur les avantages du Partenariat transpacifique.
- 2) Assouplir le programme CanExport – Plusieurs des conditions qui imposent qu'il y ait « un seul nouveau marché par demande de projet » et qui stipulent que les « demandeurs ne peuvent réaliser qu'un seul projet CanExport à la fois » restreignent l'utilité du programme aux PME. S'il y avait plus de flexibilité et si une société canadienne pouvait avoir accès aux

50 000 \$ de financement pour diverses activités de marché approuvées, cela devrait accroître une plus grande capacité d'appliquer le programme à leur entreprise et à leurs marchés d'exportation de façon plus efficiente.

INFRASTRUCTURE

Le gouvernement fédéral a pris un engagement historique, par le financement par le déficit, de doubler les investissements fédéraux en infrastructure pour les porter à 120 milliards de dollars pendant la prochaine décennie. Certes, l'engagement proposé de 60 milliards de dollars de nouveau financement pour les infrastructures vertes et sociales et le transport en commun au cours de la prochaine décennie (20 milliards de dollars dans chaque cas) est nécessaire, mais le plan fédéral n'est pas équilibré.

Les infrastructures propices au commerce – qui permettent le mouvement des produits, des services et des personnes par tout le Canada et vers des principaux marchés dans le monde – représentent une très faible part (13 %) des dépenses d'infrastructure.

La Chambre de commerce du Canada recommande vivement de donner aux infrastructures propices au commerce la même priorité qu'aux infrastructures vertes et sociales et infrastructures de transport en commun à la phase 2 du plan fédéral en matière d'infrastructure.

La Chambre de commerce du Canada recommande également au gouvernement fédéral de renouveler son engagement envers les corridors commerciaux comme cela s'est déjà fait par le truchement de l'Initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie-Pacifique (IPCAP) et du Fonds pour les petites portes d'entrée et les passages frontaliers (FPEPF). Ces genres de programmes aident à coordonner l'investissement du secteur privé et des autres paliers de gouvernement dans les corridors commerciaux du Canada pour aider les entreprises canadiennes à mieux trouver leur place dans les chaînes d'approvisionnement dans le monde.

Il existe une occasion pour la prochaine décennie d'investissement en infrastructure au Canada de transformer véritablement la nation en donnant le champ libre au secteur privé et ciblant des problèmes économiques particuliers par l'investissement public. La Chambre a publié un rapport qui traite des effets des diverses lacunes d'infrastructure, allant de la circulation dans les grandes villes jusqu'à l'accès à l'Internet à bande large, à la nécessité d'améliorer le corridor commercial Ontario-Québec avec les États-Unis, à l'absence de nouveaux pipelines et au potentiel inexploré du Nord du Canada, <http://chamber.ca/fr/publications/rapports/>.